



L'offre scolaire internationale publique au Luxembourg

Que ce soit en raison des langues qu'il parle à la maison ou par intérêt pour un parcours scolaire différent, vous vous intéressez à une scolarité internationale pour votre enfant ? Plusieurs options existent au sein du système scolaire public luxembourgeois. Elles sont toutes gratuites.

Les écoles européennes publiques

Une offre dans l'ensemble du pays

L'enseignement européen est proposé de la première année de maternelle (M1) jusqu'à la fin du secondaire (S7). Les classes de maternelle sont proposées dans trois écoles : l'École internationale Edward Steichen, l'École internationale de Junglinster et l'École internationale Differdange et Esch-sur-Alzette, vous pouvez inscrire votre enfant dès les classes maternelles.

L'enseignement est plurilingue. Il existe trois sections linguistiques : les sections francophone, germanophone et anglophone.

Des classes de « voie préparatoire » sont proposées dans certaines écoles avec une adaptation linguistique par rapport au programme national.

École internationale de Differdange et Esch-sur-Alzette	www.eide.lu
École internationale de Junglinster / Lënster Lycée International School	www.llis.lu
École internationale Edward Steichen / Lycée Edward Steichen Clervaux	www.lesc.lu
École internationale de Mondorf-les-Bains	www.eimlb.lu
École internationale Mersch Anne Beffort	www.eimab.lu
École internationale Gaston Thorn	www.eigt.lu

Conditions linguistiques

Pour une inscription en première année du secondaire (S1), il sera demandé de maîtriser une langue parmi le français, l'allemand, l'anglais et le portugais (proposé en langue 1 dans 5 des 6 écoles) ainsi qu'une langue 2 parmi le français, l'allemand ou l'anglais au niveau A2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Programme

Les écoles européennes publiques suivent le programme propre aux écoles européennes qui mène au Baccalauréat européen. L'accent y est mis sur le plurilinguisme et sur un solide tronc commun.

Selon sa langue dominante, votre enfant sera orienté vers l'une des trois sections : francophone (FR), anglophone (EN), ou germanophone (DE). Le portugais peut être choisi en langue 1 (L1) dans les écoles qui le proposent. Dans ce cas, la langue 2 (L2) sera obligatoirement la langue de la section (FR, EN ou DE). Dès la première année du primaire (P1), une L2 est introduite. Cette langue, différente de la L1, est à choisir parmi le français, l'allemand ou l'anglais.

À ces deux langues, s'ajoute une langue 3 à partir de la première année du secondaire (S1). L'étude d'une quatrième langue est possible à partir de la quatrième année du secondaire (S4).

Votre enfant suit des cours de luxembourgeois de la première année du primaire jusqu'à la troisième année de secondaire.

Diplôme

Le Baccalauréat européen, reconnu en Europe et à l'international, clôture le cycle d'études secondaires. Le réseau des écoles européennes se compose de 13 écoles européennes destinées principalement aux enfants des personnels des institutions européennes et de 23 écoles européennes accréditées dont font partie nos 6 écoles publiques.

Plus sur :



Le Baccalauréat international (IB)

Une offre en anglais et en français

Selon l'établissement choisi, votre enfant pourra suivre le programme du Baccalauréat international en anglais ou en français. Il intègre les classes dites préparatoires après l'école fondamentale. Ces classes le mènent jusqu'au programme du diplôme du Baccalauréat international à proprement parler, conçu pour les élèves de 16 à 19 ans.

Athénée de Luxembourg (IB en anglais)	www.eal.lu
Lycée Mathias Adam (IB en français)	www.lyma.lu
Lycée technique du Centre (IB en français)	www.ltc.lu

Conditions linguistiques

Comme l'enseignement est dispensé en français ou en anglais, une bonne maîtrise de la langue de scolarisation est requise.

Programme

En plus du tronc commun particulièrement complet, votre enfant choisit ses thèmes d'études au sein de six groupes de matières : mathématiques ; sciences ; acquisition des langues ; études en langue et littérature ; individus et sociétés ; arts.

La conformité des programmes enseignés est assurée de manière régulière par l'*International Baccalaureate Organisation* (IBO).

Diplôme

L'examen de fin de cycle secondaire mène au Baccalauréat international, reconnu en Europe et à l'international. Le réseau des écoles IB se fonde sur plus de 4 500 écoles dans le monde.

Plus sur :



Cambridge Assessment International Education

Une offre internationale, anglophone (langue d'instruction) et multilingue (cours de langues)

La *Cambridge Assessment International Education* est proposée de la première année du primaire (*Primary Stage 1*) à la fin du secondaire (1^{re} IEC). Les disciplines de base sont enseignées selon le programme d'études de Cambridge.

International School Michel Lucius

www.lml.lu

Conditions linguistiques

La langue d'enseignement est l'anglais : avec des cours de langues obligatoires, adaptés et flexibles en français, allemand et luxembourgeois. Ce cursus est adapté à des élèves qui maîtrisent l'anglais au moment de l'inscription ainsi qu'à des élèves avec des compétences linguistiques en voie d'acquisition. L'apprentissage de l'anglais est fondé sur les principes de l'immersion linguistique, visant un niveau de langue première en anglais.

Programme

À l'enseignement secondaire, dès la 4^e IEC (équivalent de la 4^e du système luxembourgeois), votre enfant construit, avec l'aide de l'équipe enseignante, son projet d'apprentissage à travers un choix d'options. En fonction de ses capacités et de ses ambitions, l'élève choisit les matières qu'il souhaite présenter aux examens. La conformité des programmes enseignés est assurée de manière régulière par *Cambridge International*. Le programme international est fondé sur une pédagogie innovante et collaborative, favorisant l'esprit critique des élèves.

Diplômes

Les examens se situent à deux moments de la scolarité. Le premier, l'*International General Certificate of Secondary Education* (IGCSE), a lieu entre 14 et 16 ans. Le deuxième, l'*Advanced Level*, se déroule pendant les deux années qui clôturent le cycle secondaire. Le réseau *Cambridge International* compte plus de 10 000 écoles dans 160 pays.

Plus sur :



L'enseignement germano-luxembourgeois

Une offre unique

L'enseignement germano-luxembourgeois est proposé par le Schengen-Lyzeum Perl de la Klasse 5 (l'équivalent du cycle 4.1 de l'école fondamentale luxembourgeoise) à la Klasse 12 (Abitur).

Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl

www.schengenlyzeum.eu

Conditions linguistiques

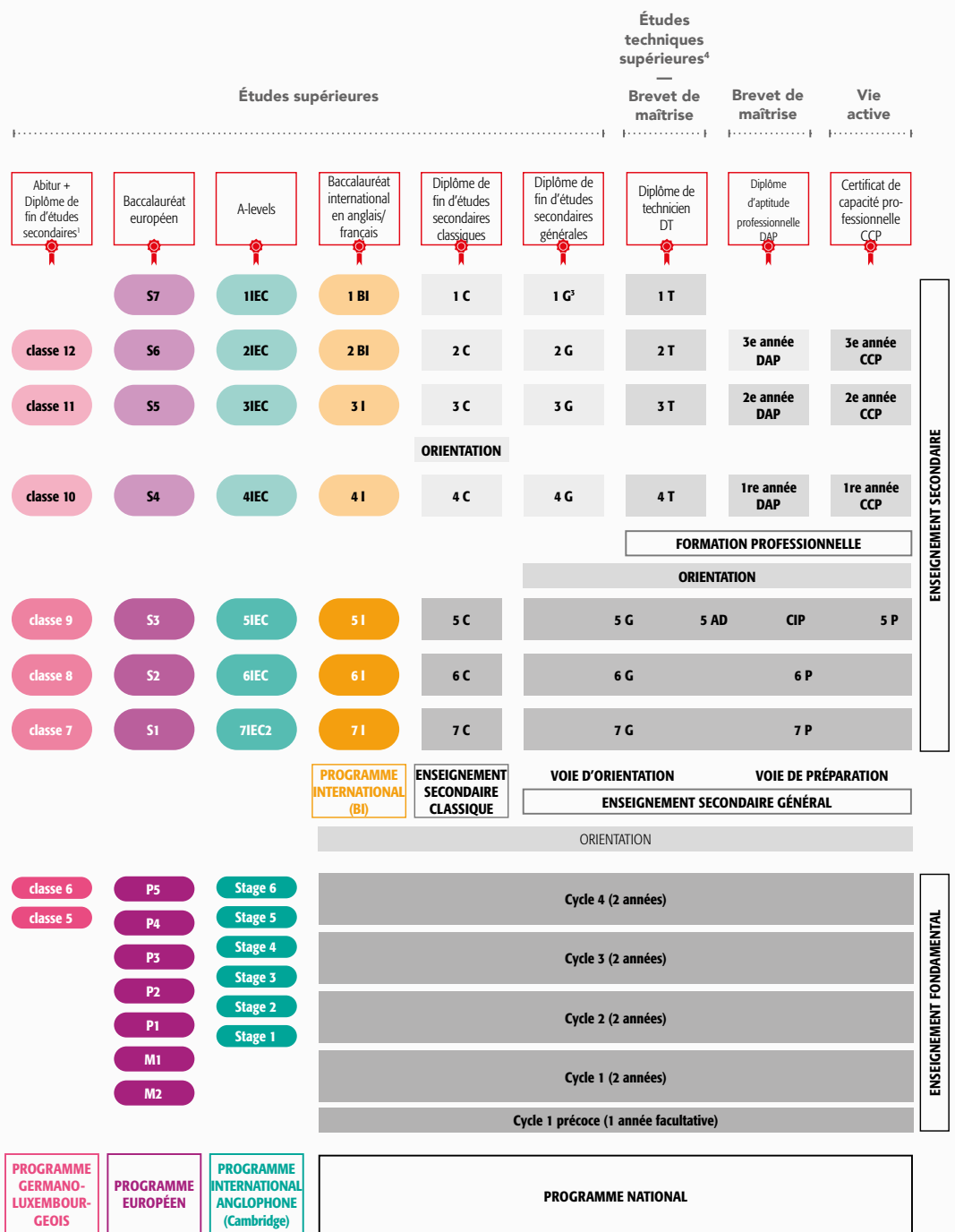
Votre enfant doit avoir une très bonne maîtrise de l'allemand, langue d'enseignement de la plupart des disciplines.

Programme

Cet enseignement germano-luxembourgeois combine des éléments du système scolaire des deux pays. Outre l'allemand qui est la langue d'enseignement, le français, l'anglais et le luxembourgeois sont également des matières obligatoires. À la fin du cycle inférieur (*Sekundarstufe I*), les élèves peuvent rejoindre soit le *Gymnasiale Oberstufe* (GOS), l'équivalent de l'enseignement secondaire classique, soit le *Business-Wirtschaftszweig* l'équivalent de l'enseignement secondaire général – division administrative et commerciale.

Diplômes

Après la classe de 12^e, les élèves peuvent soit présenter l'Abitur binational (*Allgemeine Hochschulreife*), l'équivalent du diplôme de fin d'études secondaires classiques, soit l'*Abitur im luxemburgischen Business*, l'équivalent de diplôme de fin d'études secondaires générale – division administrative et commerciale. La reconnaissance des diplômes est garantie par les deux pays.



ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

¹ diplôme de fin d'études secondaires classiques et diplôme de fin d'études secondaires générales.
² International English Classes
³ S'y ajoute l'année terminale (1 SGED) à la section de la formation de l'éducateur.
⁴ via modules préparatoires
 L'école luxembourgeoise propose également aux adultes un diplôme d'accès aux études supérieures (DAES), équivalent au diplôme de fin d'études secondaires.



Maison de l'orientation

Tél. : 800 281 81

<https://maison-orientation.public.lu>



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse